

Procédure de mise en garantie Barre de son Philips TAPB400/12 et Casque Bluetooth Philips TAPH805/12

PROMO PHILIPS MARS 2021 - MAI 2023

DURÉE

Conformément aux articles 1649 bis à 1649 octies du Code civil, VOO répond vis-à-vis du Client de tout défaut de conformité qui existerait lors de la délivrance du bien et qui apparaîtrait dans un délai de **2 ans**.

EXCLUSIONS

Ne sont pas considérés comme un défaut de conformité et ne sont, par conséquent, pas couverts par la garantie, notamment, des défauts ou des dégâts dus à une faute ou une négligence du Client, une chute ou un choc, un mauvais entretien, une mauvaise utilisation, un usage en contradiction avec les instructions du fabricant, l'usure, l'oxydation, un accident, un vol, un dégât des eaux, un incendie, la foudre, une catastrophe naturelle.

Par ailleurs, le défaut sera réputé inexistant si au moment de la conclusion du contrat, le Client connaissait ce défaut ou ne pouvait raisonnablement l'ignorer ou si le défaut de conformité trouve son origine dans des matériaux fournis par le Client.

RÉPARATION DANS LE CADRE DE LA GARANTIE

Si vous rencontrez quelques difficultés au cours de l'installation et de l'utilisation de votre produit, nous vous conseillons tout d'abord de consulter le manuel de l'utilisateur des produits ou de vous rendre sur notre site Internet (www.philips.com/support) en indiquant le modèle **TAPB400/12** ou **TAPH805/12**.

Si au cours de la période de garantie, vous constatez des défaillances, Philips vous garantit un échange contre un produit comparable. En cas d'échange, vous nous remettez le produit acheté initialement. La période de garantie de 2 ans se poursuit et reste déterminée par la date de réception du produit initial.

Pour cela, nous vous invitons à contacter notre partenaire BTL N.V. par mail : service@btlnv.be

Dans votre mail, veuillez :

1. Communiquer qu'il s'agit d'un produit offert dans le cadre d'une **action promotionnelle VOO**.
Aucune facture n'est nécessaire.
2. Mentionner la référence de votre produit : **TAPB400/12** ou **TAPH805/12**.
3. Mentionner la défaillance constatée.

En retour, vous recevez un label pour l'envoi gratuit du produit et vous recevez un produit égal ou comparable en retour après vérification.

CONTACT

Assistance PHILIPS : service@btlnv.be
Du lundi au vendredi de 8:00 à 18:00

Site web : www.philips.com/support